



Programme d'Appui et d'Accompagnement de la lutte contre le SIDA

Situation au 25 juin 2008

Axes d'interventions	Ciblage	Nature
Contribution à la réduction de l'impact socioéconomique sur les personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA et les populations vulnérables vivant au niveau de la région de Casablanca, Marrakech, Tanger, et Rabat dans une première phase.	Territorial et Sectoriel	Programme national (mis en œuvre par phases)
Date de démarrage	Date de clôture	Etat d'avancement
Septembre 2006 Convention signée le 25 avril 2006	- Première phase : Septembre 2008 - Deuxième phase : avril 2009	En cours de mise en œuvre Département de la deuxième phase

1. Introduction

Considérant le lien étroit qui existe entre la pauvreté, la discrimination et la vulnérabilité sociales, d'une part et la propagation de la pandémie du VIH/SIDA d'autre part, l'Agence de Développement Social, l'Association de Lutte Contre le Sida (ALCS) et l'Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED) ont décidé de conjuguer leurs efforts en contribuant à la lutte contre le VIH/SIDA, à travers la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ce programme qui est pilote au niveau de la région MENA se propose de contribuer à la réduction de l'impact socioéconomique sur les personnes infectées et/ou affectées par le VIH/SIDA et les personnes vulnérables vivant au niveau des régions de Marrakech, Casablanca, Rabat et Tanger dans une première phase. Il s'agit d'appuyer ces personnes dans la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus, le développement de leurs compétences et leur accompagnement afin

qu'ils retrouvent leur autonomie, leur dignité et leur place dans la société.

Le financement des projets des bénéficiaires se fait à travers des avances remboursables à partir d'un Fonds de Solidarité dont la gestion a été confiée à l'AMSED (Organe de gestion).

Une association locale partenaire est identifiée dans chacune des villes. Le rôle de cette association (organe d'accompagnement) est d'accompagner les bénéficiaires dans la mise en oeuvre de leurs projets, déboursier le financement de ces projet et collecter les remboursements dans une caisse solidaire qui contribuera au financement des projets de nouveaux bénéficiaires.

Pendant la mise en œuvre de la première phase du programme, l'ADS et l'ALCS assureront le suivi et l'évaluation des activités avant son extension à d'autres régions.

La durée de la convention est de 3 ans renouvelable.

2. Présentation

Descriptif	
Objectifs/Résultats	<ul style="list-style-type: none">- Apporter l'appui technique nécessaire pour la réalisation du programme;- Renforcer les compétences des travailleurs sociaux, volontaires ou permanents de l'ALCS;- Appuyer institutionnellement l'ALCS, notamment dans le montage et la gestion de projets, la gestion comptable et administrative et la construction de partenariat;- Assurer avec l'ALCS et l'AMSED le suivi, la supervision et l'évaluation des actions de développement, objet de la présente convention.- Réaliser un bilan de compétences, avec la supervision du consultant, pendant les premières séances ;- Organiser l'atelier de dépouillement et analyse des résultats du Diagnostic Communautaire et Participatif, avec les 20 bénéficiaires ;- Organiser un atelier de formation sur les techniques de prévention secondaire auprès de 4 facilitateurs parmi le groupe des bénéficiaires ;- Organiser quatre séries de visites d'appui et suivi des projets générateurs de revenu;- Appuyer financièrement les personnes vulnérables, infectées et affectées par le VIH/SIDA pour le

	<p>développement d'activités génératrices de revenus.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Après l'étude de faisabilité, les projets retenus dans le programme sont soumis au Comité Régional de Pilotage (CRP). - Le CRP est domicilié à la Coordination Régionale de l'ADS et il est présidé par le Coordonnateur Régional.
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> - Marrakech, Casablanca, Rabat, Tanger (dans une première phase) - Agadir, Fès (premiers sites de la deuxième phase)
Bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none"> - les personnes infectées et/ou affectées par le VIH/SIDA et les personnes vulnérables vivant au niveau des régions de Marrakech, Casablanca, Rabat et Tanger dans une première phase.
Exécution	<ul style="list-style-type: none"> - l'Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED)
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un bilan de compétences auprès d'un groupe de bénéficiaires potentiels, - Identification de 26 bénéficiaires, - Formation des cadres des CR de l'ADS en matière de prévention et de lutte contre le SIDA, - Identification d'une association locale partenaire au niveau de chacune des 4 villes (organe d'accompagnement), - Etude, approbation et financement de projets d'AGR au profit de 20 bénéficiaires, - Organisation d'une réunion d'appréciation des résultats de la première phase du programme (le 13 mars 2008 à Rabat), - Lancement du programme au niveau de deux nouveaux sites : Fès et Agadir (les conventions de partenariat entre AMSED et les associations locales sont en cours de signature), - Redynamisation du programme au niveau des sites de Tanger, de Rabat, de Marrakech et de Casablanca. - Elaboration d'un cadre méthodologique de mise en œuvre et de coordination entre les différents partenaires, sur la base des leçons tirées de la première phase.

3. Montage financier

Partenaire	Contribution	Date du versement
ADS	300.000,00 Dhs	Juillet 2006
	300.000,00 Dhs	Janvier 2008
	400.000,00 Dhs	Juillet 2008
ALCS	100.000,00 Dhs	Juillet 2006
	100.000,00 Dhs	Janvier 2008
	100.000,00 Dhs	Juillet 2008
Total	1 300 000,00 Dhs	